



## NOTE D'INFORMATION

### Conférence mondiale sur les peuples autochtones

#### Onzième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones

Discussion le lundi 14 mai 2012, 15:00 à 18:00

En 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies convoquera une réunion plénière de haut niveau qui sera dédiée à la Conférence mondiale sur les peuples autochtones.

Les objectifs principaux de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones sont de partager les perspectives et les meilleures pratiques de la réalisation des droits des peuples autochtones et de poursuivre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Étant le premier événement de la sorte, la Conférence mondiale offre une opportunité unique d'attirer l'attention sur la situation des peuples autochtones et sur les défis historiques et actuels auxquels elle fait face.

Récemment, en avril 2012, le président de l'Assemblée générale a chargé deux médiateurs – l'ambassadeur du Mexique Luis Alfonso de Alba, et un co-médiateur autochtone, M. John Henriksen de Norvège – de mener des consultations auprès des gouvernements et des peuples autochtones sur le format, l'organisation et les résultats à attendre de la Conférence mondiale.

Dans le même ordre d'idées, les débats de la onzième session de l'Instance permanente ont pour objet de permettre l'apport d'informations provenant des peuples autochtones et de leurs organisations pour leur garantir un rôle central dans toutes les étapes du processus de préparation et dans la définition des solutions de la Conférence mondiale.

Les trois mandats de l'ONU spécifiques pour les peuples autochtones – l'Instance permanente sur les questions autochtones, le Mécanisme d'experts de l'ONU sur les droits des peuples autochtones et le Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones – déterminent les discussions initiales de la Conférence mondiale.





**Journalistes** sans accréditation de presse aux Nations Unies, veuillez vous référer au site Internet du groupe d'accréditation et de liaison avec les médias des Nations Unies pour les détails: <http://www.un.org/fr/media/accreditation> ou appeler 212-963-6934 ou 212-963-6937

**Demandes des médias**, en particulier demandes d'interviews avec fonctionnaires des Nations Unies et représentants autochtones, veuillez contacter Mme Martina Volpe Donlon, tel: +1 212-963-6816 ou email: [donlon@un.org](mailto:donlon@un.org) – Département de l'information des Nations Unies

**Pour contacter le secrétariat** l'Instance permanente sur les questions autochtones, veuillez contacter Mme Nilla Bernardi, tel: +1 212-963-8379 ou email: [bernardi@un.org](mailto:bernardi@un.org) – Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

**Pour plus d'information** sur la onzième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones, veuillez consulter: <http://social.un.org/index/indigenoustr/Home.aspx>